

④ COMMENT MINSCRIRE ?

S'inscrire c'est adhérer à la structure :

« **Adhérer** » c'est être d'accord avec la politique, les idées de la structure définies par les élus municipaux et l'équipe d'animation.

S'inscrire c'est aussi cotiser à la structure.

« **Cotiser** » c'est participer aux frais collectifs de la structure. Pour l'Antre Potes, la cotisation est de 10 € par personne (18 € pour deux personnes de la même famille, 26 € pour trois). Elle est valable à l'année civile (de janvier à décembre) et renouvelable tous les ans en début d'année.

S'inscrire c'est remplir les documents administratifs :

→ **La fiche sanitaire** : cette fiche permet en cas d'accident de donner l'information nécessaire au médecin.

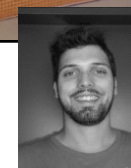
→ **La fiche d'inscription** : cette fiche permet de connaître un minimum de renseignements sur ton état civil.

→ **La charte** : elle définit les règles à respecter pour vivre en groupe et doit être signée par tes parents, toi et le directeur.

→ **Le brevet de natation (photocopie)** : il est demandé par les structures accueillant les jeunes en milieu aquatique.



L'ANTRE POTES / LE LANDREAU
La Gauterie
Stade Pierre Charpentier
☎ : 02 40 06 46 12 (répondeur)
Mail : foyerados.landreau@orange.fr
Local-Jeunes-du-Landreau-LAntre-Potes



❶ POURQUOI UN ANTRE POTES ?

Les objectifs qui définissent le cadre de l'Antre Potes sont : la responsabilisation, la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté.

Derrière ces termes un peu « barbares », nous voulons faire passer un message simple :

LES JEUNES SONT ACTEURS DE LEURS LOISIRS, DANS UN LIEU OUVERT POUR EUX ET QUI VIT GRÂCE À EUX, DANS LE RESPECT DES AUTRES.

Ces objectifs dictent le travail de l'équipe d'animation qui est là pour t'écouter, t'aider à mettre en place tes loisirs et te proposer des programmes d'animations.

❷ POUR Y FAIRE QUOI ?

→ **Le soutien aux projets** : Tu as un projet individuel ou collectif (aller voir un concert, créer une association, partir en vacances et tout ce que tu peux imaginer), parles en à l'équipe d'animation elle t'aidera à le concrétiser.

→ **Les activités** : Elles te sont proposées par l'équipe pédagogique, en particulier pendant les vacances. L'équipe te sollicite à formuler tes envies, elle est là pour t'aider et t'accompagner à leur mise en place (sorties, soirées, activités manuelles, activités sportives ...).

→ **L'accueil** : C'est un lieu de discussion et de rencontre. À l'intérieur, des espaces de loisirs sont mis à ta disposition : espace lecture et documentation, des espaces de jeux (baby-foot, table de ping-pong, matériel de bricolage, jeux extérieurs...) que tu peux utiliser avec les autres jeunes ou les animateurs.

❸ COMMENT ÇA MARCHE ?

→ Le public accueilli a de 10 à 17 ans (à la date de l'inscription).

→ Les heures d'ouverture sont les suivantes :

HORS SEMAINES DE VACANCES SCOLAIRES :

- Les mercredis de 14h à 18h,
- Les premiers samedis des vacances de 14 h à 17 h,
- Le local est fermé tous les autres jours de la semaine ainsi que les dimanches et jours fériés.

VACANCES SCOLAIRES : TOUSSAINT, NOËL, FÉVRIER, PÂQUES, ÉTÉ (FERMÉ 3 SEMAINES L'ÉTÉ) :

- Du lundi au vendredi de 14 h à 19 h,
- Deux soirées peuvent être organisées de 19 h à 23 h les mardis et les jeudis,
- La structure est fermée les week-ends et jours fériés.

Les jours et heures d'ouvertures sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du programme d'activités : animations à la journée, sorties...